



Le témoignage
d'agriculteurs
innovants !

Jean-Benoît Lepers travaille en collaboration avec Luc Devienne sur une exploitation de 230 ha de SAU en Agriculture Biologique, à Parisot, à l'Ouest du Tarn. L'EARL a été créée en 2018. Les deux associés ont pour objectif de consolider leur revenu en pérennisant un système d'exploitation intégrant des cultures destinées à l'alimentation humaine directe. Impliqués dans la structuration de la filière légumes tarnaise, ils sont adhérents à l'association de producteurs de légumes Ô Petits Légumes d'Autan (OPLA) et cultivent des courges pour la commercialisation en demi-gros.

Témoignage de Jean-Benoît :

« Luc était salarié de cette exploitation en 2010 puis il s'est installé en 2011 en tant qu'associé. Je suis arrivé sur l'exploitation en août 2018. Nous étions auparavant tous les deux agriculteurs dans la Somme et nous avons mis en place du travail en commun sur certaines cultures.

Dans la réflexion de l'installation à deux, nous avons ce projet de produire des légumes pour cette idée de nourrir au niveau de l'humain. Un membre de la famille produisait des asperges sur 1.5 ha dans le Nord, à destination de la vente directe.

Dans notre contexte et en agriculture biologique, cela nous a semblé difficile donc nous sommes partis sur un autre légume qui nous a paru plus simple et avec moins d'investissements : les courges. En 2018, 3 ha ont été cultivés pour une Organisation de Producteurs du Sud-Ouest.

En 2019, il a fallu réfléchir à un autre mode de commercialisation*. Tout le monde en fait pour la vente directe. La recherche de nouveaux marchés a montré la nécessité de s'équiper et de faire des investissements. »

* [NDLR car cette OP a arrêté son activité «légumes»]

REPÈRES

• • •

- Diversifier les cultures et les débouchés (circuits courts, circuits longs)
- S'équiper en chambre froide pour mieux valoriser les courges, en maîtrisant la conservation
- Se regrouper pour répondre collectivement aux besoins d'opérateurs du territoire

8 HA DE COURGES BIO

En 2019, 8 ha de courges ont été implantés : potimarron, butternut, courge musquée, longue de Nice. 7 ha sont destinés à la vente à un grossiste. 1 ha est destiné à la légumerie bio Terra Alter Pays d'Oc basée à Montans ainsi qu'à quelques magasins.

En avril-mai, la parcelle est préparée : déchaumage suivi de plusieurs faux-semis.

Le semis intervient autour du 20 mai. La fertilisation est réalisée par épandage de fientes de poules en granulés.

La gestion de l'enherbement est réalisée par un passage de herse étrille et houe rotative 48 h après le semis. Puis, 3 à 4 binages classiques sont réalisés ainsi qu'un passage d'écimeuse. Du désherbage manuel est nécessaire notamment pour limiter le développement de certaines adventices problématiques (datura, xanthium). Les courges ont une croissance rapide et très végétative ce qui permet de limiter l'enherbement.

L'irrigation est réalisée en 2 tours d'eau avec un canon.

Il n'y a pas de problématique de bio-agresseurs en cours de culture. C'est en cours de conservation qu'il faudra être vigilant.

La récolte est un moment qui demande l'emploi de main-d'œuvre : couper les courges au niveau de leur pédoncule puis les charger après un temps de séchage au champ. La récolte est stockée en pallox dans un bâtiment ventilé pendant 15-20 jours. Ensuite, elle sera stockée plus longuement en chambre froide, à une température de 14°C et une hygrométrie de 75%.

S'ÉQUIPER POUR COMMERCIALISER EN DEMI-GROS

Après une première année d'expérience de commercialisation auprès d'une OP, il est apparu qu'une meilleure valorisation des courges bio serait possible grâce au stockage et au calibrage. Le stockage en chambre froide permettra par exemple de commercialiser les légumes plus tard en saison, à un prix plus intéressant. Le calibrage permet lui de valoriser au mieux les calibres sur les différents créneaux de commercialisation.

Ainsi, en 2019, une chambre froide est construite sur l'exploitation.

Les autres investissements sont une brosseuse, des pallox, un clark pour déplacer les pallox. Une chaîne de calibrage comprenant un vide pallox et des tables d'accumulation est testée pour la récolte 2019.

Selon les marchés, des calibres différents seront commercialisés.

ADHÉSION À LA DÉMARCHE COLLECTIVE OPLA

Créée en décembre 2018, l'association Ô Petits Légumes d'Autan (OPLA) a pour but de structurer la filière territoriale de production de légumes et fruits pour permettre aux agriculteurs d'accéder plus facilement à différents marchés professionnels, avec un objectif de prix juste aux producteurs. L'EARL de Napagès fait partie des membres fondateurs de OPLA.

Les adhérents se réunissent pour répondre collectivement aux besoins en légumes locaux du territoire tarnais. Pour leur première année, ils ont participé à l'approvisionnement de la légumerie Terra Alter Pays d'Oc. Les producteurs de ÔPLA travaillent aussi sur le calcul de leur coût de revient et vont étudier les actions mutualisables, selon leurs besoins.



L'EXPLOITATION

Typologie : Grandes cultures en agriculture biologique

Statut : EARL

Enjeux : Consolider un revenu, pérenniser le système d'exploitation et cultiver pour l'alimentation humaine directe

Main d'œuvre : 2 UTH

Assolement : 230 ha

- Luzerne,
- Maïs,
- Orge,
- Soja,
- Méteil,
- Courges,
- Mélange Orge et pois
- Prairies temporaires

